



Rapport du Maire

Marc Richard

Sur les faits saillants du rapport financier
2024 et du rapport du vérificateur externe



Citoyennes,
Citoyens,

Je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que réalisé par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

Ce sera l'occasion de vous transmettre également les faits saillants des activités réalisées en 2024 et ceux en lien avec les états financiers.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2024

1.1 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers pour l'exercice financier 2024 de la municipalité d'Hébertville ont été audités par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Nous vous présenterons les principaux éléments qui résument la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2024

1.2 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2024 ont été de 7 929 472 \$, alors que les charges se sont élevées à 6 503 471 \$.

Cependant en tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un déficit opérationnel de 162 973 \$.

Ce déficit s'explique principalement par la réalisation de certains projets non budgétés ou par des dépenses budgétées mais sous-évaluées.

De plus, certains honoraires professionnels associés à des projets d'envergure tels que le développement résidentiel, le transfert des actifs du Mont Lac-Vert et du camping ont occasionné des dépenses supplémentaires non récurrentes.

Malgré ce léger déficit, la Municipalité possède toujours certaines marges de manœuvre financières via son fonds de roulement, son surplus accumulé non-affecté et son fonds Carrières et sablières, permettant ainsi de poursuivre ses investissements aux bénéfices des citoyens.

1.2 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2024			
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Revenus de fonctionnement	6 951 943	7 929 472	6 888 353
Charges	6 311 937	6 503 471	7 346 424
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	640 006	1 426 000	(458 070)
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations		(1 112 261)	(1 125 558)
Coût des propriétés vendues		(31 683)	
Financement long terme des activités de fonctionnement		(75 709)	35 637
Produit de cession		(5 382 682)	(62 753)
Gain ou perte sur cession		1 167 333	36 240
Remboursement de la dette à long terme	338 290	1 094 943	358 407
Affectations			
Activités d'investissement	40 160	5 817 318	163 274
Excédent (déficit) accumulé	(10 000)		(79 038)
Autres éléments de conciliation	271 556	111 715	52 831
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	(640 006)	(1 588 973)	620 960
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	(162 973)	162 889

1.2 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

L'excédent accumulé non affecté se chiffre désormais à 153 080 \$.

Voici les sommes disponibles présentées sommairement qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs.

Excédent de fonctionnement non affecté	153 080 \$
Excédent de fonctionnement affecté	409 376 \$
Fonds de roulement non engagé <i>(Ce montant inclut les remboursements du fonds de roulement pour l'année 2024 et les projets autorisés à ce jour)</i>	339 653 \$
Revenus reportés – Carrières et sablières	48 078 \$
Total de l'excédent accumulé	950 187 \$

1.2 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

Nous vous présentons également les renseignements relatifs à l'endettement total net à long terme de la Municipalité, ainsi que ceux des organismes pour lesquels elle assume une part du remboursement de la dette :

Endettement net à long terme	8 658 943 \$
Quotes-parts des organismes contrôlés Régie intermunicipale de sécurité incendie - Secteur sud (RISSISS) et de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur sud (RIPISS)	142 516 \$
Quote-part de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est	405 501 \$
Endettement total net à long terme	9 206 960 \$

RÉALISATIONS

La Municipalité a réalisé en 2024 des investissements totalisants 1 863 454 \$.

Ces investissements ont été financés par diverses sources de revenus municipaux (subventions, fonds de roulement, excédent non affecté, règlements d'emprunt). Vous trouverez ci-contre un résumé des principaux investissements réalisés.



- Développement domiciliaire du 175^e
- Réfection des rangs Saint-André et Saint-Isidore
- Déploiement pour l'implantation des compteurs d'eau
- Aménagement du parc Curé-Hébert (gazebo)
- Aménagement d'une passerelle au parc du Moulin
- Réaménagement de l'aire d'accueil de la bibliothèque
- Lot d'outils pour le service des travaux publics
- Caméras installées dans divers plateaux municipaux
- Système de serrures magnétiques
- Aménagement de deux services de garde
- Acquisition d'une pelle sur roues
- Acquisition d'un camion de voirie

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Par ailleurs, tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les détails de la rémunération versée pour l'année 2024 :

Fonction	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération d'organismes mandataires ou supramunicipaux (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses d'organismes mandataires ou supramunicipaux
Maire	16 980	8 490	8 686	4 037
Conseillère district # 1	7 650	3 825		
Conseillère district # 2	7 650	3 825		
Conseillère district # 3	7 650	3 825	882	
Conseiller district # 4	7 650	3 825		62
Conseiller district # 5	7 650	3 825		
Conseiller district # 6	7 650	3 825		



Malgré le léger déficit constaté pour l'année 2024, la lecture des états financiers nous permet de conclure que le bilan de la municipalité d'Hébertville témoigne d'une saine gestion financière.

Les réserves financières, appuyées par des subventions octroyées par les divers ministères, nous ont permis de réaliser plusieurs projets d'envergure au bénéfice de notre population.

La réalisation de certaines transactions sous forme de baux emphytéotiques a engendré, à court terme, des dépenses qui se traduiront à moyen et long terme, par des économies importantes, tout en permettant à la Municipalité de bénéficier des retombées financières liées aux projets de développement mis en œuvre par les nouveaux gestionnaires.

Le conseil municipal et les gestionnaires ont travaillé dans votre intérêt afin de bonifier l'offre de services, de réaliser des investissements porteurs et de maintenir un juste équilibre entre la charge financière requise et la capacité de payer des contribuables.

Notre milieu de vie et notre environnement naturel incomparable sont des atouts indéniables, qui se reflètent dans la croissance soutenue de notre population et des projets de développement résidentiels.

Nous récolterons bientôt les bienfaits de nos investissements, tout en préservant notre excellent bilan financier et un niveau de taxation équilibré.

Je vous rappelle que le rapport financier 2024 est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marc Richard".

Marc Richard, maire

Déposé le 15 décembre 2025